

Feu d'obstacle



Pourquoi les obstacles doivent-ils être éclairés et balisés ?

La loi stipule que les bâtiments ayant une hauteur spécifique et se trouvant au voisinage d'aéroports, ainsi que les cheminées d'usines, les tours, les mâts, etc. doivent être repérés par ce que l'on appelle des feux d'obstacles.

Ce mode de signalisation particulier rend les obstacles visibles par les pilotes à la fois dans l'obscurité ou lorsque la visibilité est mauvaise. La signalisation par des feux d'obstacles constitue l'un des aspects les plus importants de la sécurité des vols.

Quelles sont les directives et les réglementations existantes ?

La méthode de repérage des obstacles pour le trafic aérien est définie par diverses lois, recommandations et réglementations. Ces réglementations disposent d'un périmètre d'action clairement défini et sont **liées entre elles au niveau international**.

L'**OACI**, Organisation de l'Aviation Civile Internationale, organisme spécialisé au sein des Nations Unies, a été créée afin d'élaborer et de développer des réglementations universelles en matière de sécurité au niveau du trafic aérien international. Les recommandations émanant de l'**OACI** ne s'imposent pas directement aux états membres comme des recommandations obligatoires, mais doivent être retranscrites par ces mêmes états membres afin de les transformer en réglementations légales applicables au **niveau national**.

En France, la **DGAC** (Direction Générale de l'Aviation Civile, dépendant du ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer) produit un certificat **STAC** (Sécurité Technique de l'Aviation Civile). Les réglementations de l'OACI concernant les moyens de repérage et de signalisation des obstacles pour l'aviation sont présentées dans l'Annexe 14.

- « **Feu d'obstacle à basse intensité, Type A** » : Feu fixe de couleur rouge pour le balisage et la signalisation d'obstacles de nuit, avec une luminosité de plus de 10cd.
- « **Feu d'obstacle à basse intensité, Type B** » : Feu fixe de couleur rouge pour le balisage et la signalisation d'obstacles de nuit, avec une luminosité de plus de 32 cd.

Où est-ce qu'on emploie des feux d'obstacles ?



- Intensité lumineuse de 10 cd minimum pour une plage de rayonnement horizontale de -2° à 10°.



- Selon l'**OACI** : Repérage des obstacles pour l'aviation de nuit jusqu'à une hauteur de 45 m (Feu d'obstacle faible intensité de Type A et B).



Feu d'obstacle à LEDs basse intensité Type A et B

NOUVEAU



Feu d'obstacle à basse intensité, Type B



Feu d'obstacle à basse intensité, Type A - Fixation sur tube possible avec adaptateur



Équerre en plastique et adaptateur pour tube (accessoires)

Comparaison Feux fixes



- Peut être utilisé comme « Feu basse intensité, Type A ou B » selon l'OACI, annexe 14
- Version 230 V (modèle surveillé disponible)
- Modèle très lumineux qui dépasse les 32 cd requis
- Résistance aux chocs jusqu'à 20 Joules

NOUVEAU

Durée de vie jusqu'à 50.000 h

i CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Dimensions (Ø x H):	142 mm x 218 mm
Boîtier:	Mélange PC/ABS
Matériau calotte:	PC, transparent, blanc
Installation:	Fixation sur fond plat, fixation sur équerre (accessoire), fixation sur tube (accessoire)
Câblage:	Bornier à vis avec protection max. 2,5 mm ²
Entrée de câble:	Diamètre max. de câble 5-7 mm
Facteur de marche:	100 %
Consommation de courant en cas de panne de 2 des 12 barrettes:	< 50 mA

🛒 RÉFÉRENCES:

Feu d'obstacle à basse intensité, Type A

Tension	12-50 V DC
Consommation	500-100 mA
Rouge aviation	280 410 55

NOUVEAU

Feu d'obstacle à basse intensité, Type B

Tension	24 V DC	230 V AC	230 V AC (surveillé)
Consommation	~ 400 mA	~ 200 mA	~ 200 mA / < 50 mA (mode défaut)
Rouge aviation	280 470 55	280 470 68	280 480 68

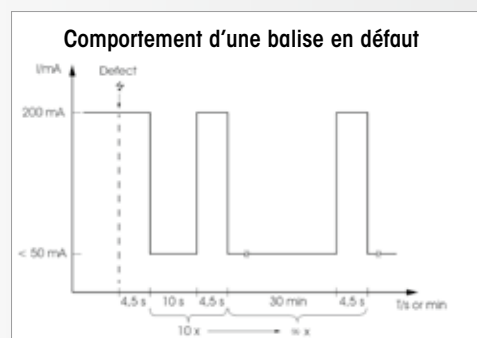
🏠 ACCESSOIRES:

Équerre plastique pour montage mural	975 883 06
Adaptateur pour Fixation sur tube	975 883 09

⚠ INFORMATION IMPORTANTE:

Fonction de surveillance:
Pour assurer une plus grande sécurité pour les équipements de balisage, WERMA a développé un modèle avec fonction intégrée de surveillance.

En cas de panne d'au moins 2 des 12 bandes à LEDs, la balise passera en mode Défaut (voir illustration) et vérifieras le statut automatiquement toutes les 30 minutes.



📐 SCHÉMAS: cf Page 303

Voir indication à la page 347



Feu d'obstacle à LEDs basse intensité Type A et B



Feu d'obstacle à basse intensité,
Type B



Feu d'obstacle à basse intensité,
Type A

- Feu d'obstacle à LEDs très robuste avec boîtier en métal et calotte en verre
- Pour utilisation en milieu très sévère, résistant à l'eau de mer
- Version 230 V (modèle surveillé disponible)
- Pour utilisation en tant que « feu basse intensité, type A ou B » selon l'OACI, annexe 14

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Dimensions (Ø x H):	185 mm x 205 mm
Boîtier:	Aluminium, pellicule de couleurs
Matériau calotte:	Verre borosilicaté renforcé
Installation:	Fixation sur fond plat, fixation sur tube M25 (accessoires)
Câblage:	Bornier à vis avec protection max. 2,5 mm ²
Entrée de câble:	Presse-étoupe M25 x 1,5 mm (inclus), Diamètre max. de câble 9-17 mm Réducteur (inclus)

Durée de vie
jusqu'à 50.000 h

RÉFÉRENCES:

Feu d'obstacle à basse intensité, Type A

Tension	12-50 V DC
Consommation	500-100 mA
Rouge aviation	281 410 55

Feu d'obstacle à basse intensité, Type B

Tension	24 V DC	230 V AC	230 V AC (surveillé)
Consommation	~ 400 mA	~ 200 mA	~ 200 mA / < 50 mA (mode défaut)
Rouge aviation	281 470 55	281 470 68	281 480 68

INFORMATION IMPORTANTE:

Résiste à l'eau de mer et au carburant

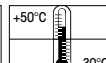
Pour éviter que le feu d'obstacle soit attaqué par le sel de mer, les rayons ultraviolets ou les dépôts de carburant, tel que le carburant d'avion ou le kérosène, WERMA a choisi un matériau particulièrement robuste : le boîtier en fonte d'aluminium moulée sous pression est composé d'un alliage de qualité supérieure résistant à l'eau de mer, recouvert d'un revêtement à base de poudre stable. La calotte optique en verre est en verre borosilicaté trempé résistant. Ainsi, l'avertisseur optique résiste à la corrosion, même dans les conditions les plus favorables.

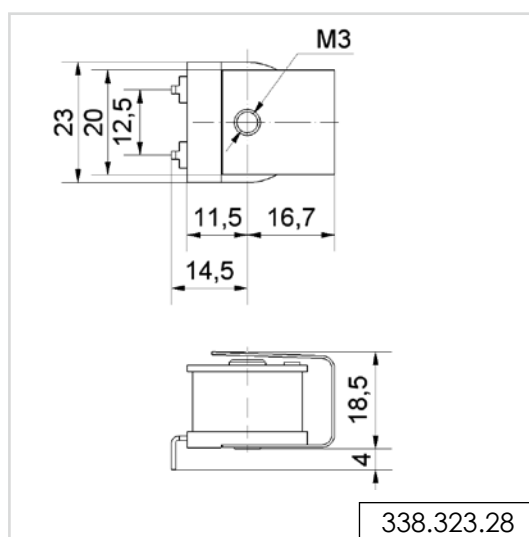
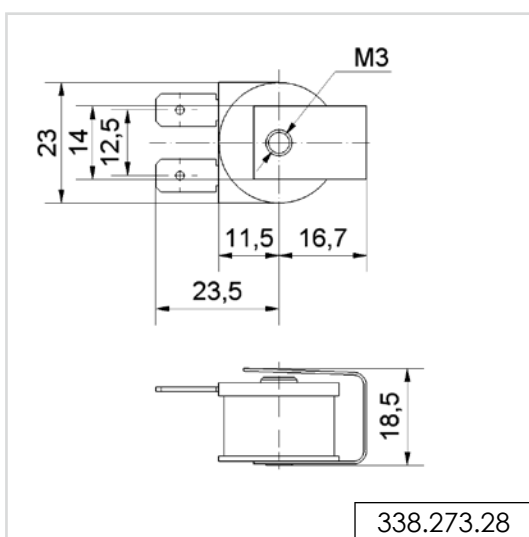
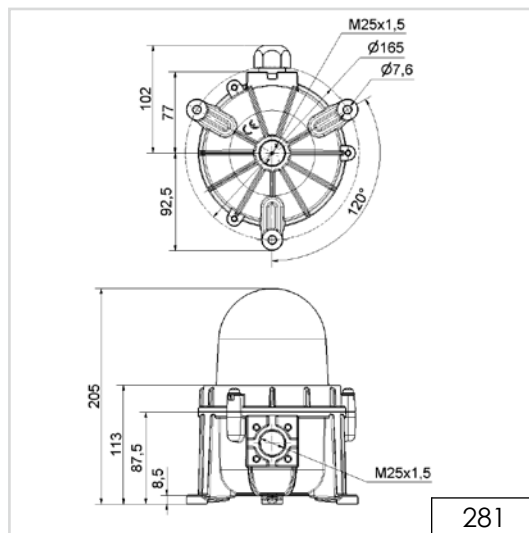
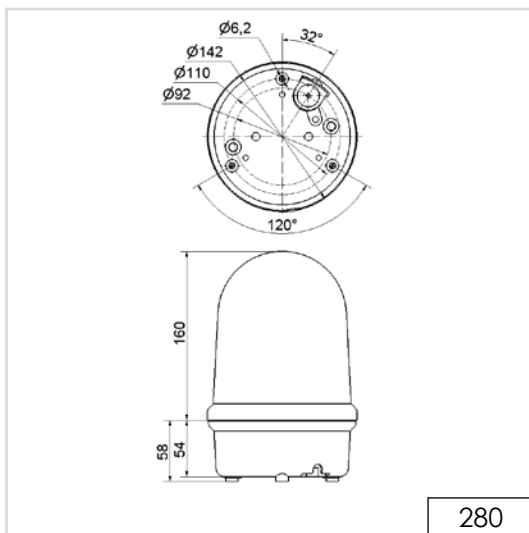
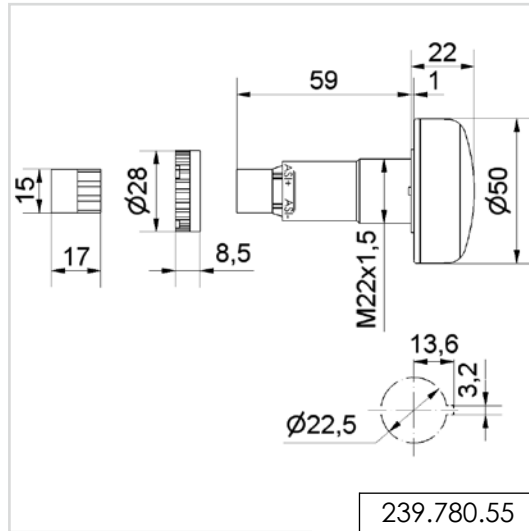
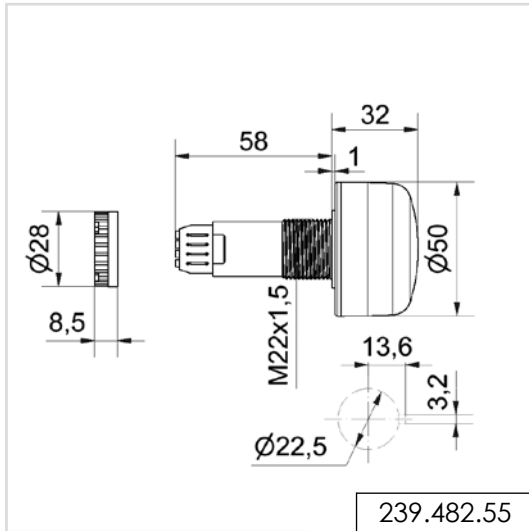
Vous trouverez plus d'information sur les fonctions de surveillance en page 145.

SCHÉMAS:

cf Page 303

Voir indication
à la page 347





! INFORMATION IMPORTANTE:

Les dessins cotés en format numérique, les modèles 3D respectifs et les modes d'emploi avec le schéma de câblage peuvent être demandés, à tout moment, auprès de nos services, ou être téléchargés sur notre page d'accueil.